

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver

Arrivées à	Départs de	Arrivées à					
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 45 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »		» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivé à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 13 Avril.

On sait que le gouvernement russe a expédié au gouvernement anglais une Note brève, l'invitant à formuler ses contres-propositions, et en même temps, un *pro memoria* répondant point par point aux objections élevées dans la circulaire de lord Salisbury contre les préliminaires de San Stefano.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la première impression qui a été favorable à Londres et à Paris relativement à cette réponse, s'est sensiblement modifiée.

Assurément, les termes employés par la Russie sont conciliants; mais l'Angleterre exige que le traité de San Stefano tout entier soit soumis à l'examen du Congrès éventuel, et la Russie garde un silence absolu sur cette exigence qui domine cependant toute la situation.

Une troisième pièce diplomatique est jointe aux deux notes Russes, et elle est plus grave que les deux autres. En voici le texte :

Lord Loftus me communique la circulaire que le marquis de Salisbury a adressée aux grandes Puissances, le 1^{er} avril.

Cette circulaire a été soumise à un examen attentif.

Nous devons reconnaître la franchise avec laquelle lord Salisbury expose les vues du gouvernement de Sa Majesté britannique, sur le traité préliminaire de San Stefano.

Nous y voyons, signalées, très en détail, les objections du Cabinet anglais contre ce traité. Mais nous y avons vainement cherché les propositions qu'il serait disposé à suggérer pour amener une solution pratique de la crise actuelle d'Orient.

Le marquis de Salisbury nous dit ce que le gouvernement anglais ne veut pas et non ce qu'il veut.

Or, nous croyons qu'il serait utile que sa seigneurie voulut bien faire connaître également ceci, pour l'intelligence de la situation en ce qui concerne le point de vue du gouvernement de Sa Majesté britannique.

Quant au Congrès, je ne puis que rappeler la marche que, de son côté, le Cabinet impérial a suivie dans cette question.

Il a officiellement communiqué aux grandes Puissances le texte du traité préliminaire de San Stefano, avec une carte explicative. Nous avons ajouté qu'au Congrès, s'il y avait lieu, chacune des Puissances représentées aurait pleine liberté d'appréciation et d'action, en réclamant les mêmes droits pour la Russie.

Nous ne pouvons que réitérer cette même déclaration.

Veuillez communiquer la présente dépêche au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

Recevez, etc.

Signé : Gortschakoff.

On dit que le dernier ministre des affaires étrangères de l'Empire a l'intention, soit de rectifier, soit de discuter l'écrit récemment publié par le prince Napoléon. Nous espérons alors que M. le duc de Gramont fera la lumière sur ce qui s'est passé au château de Saint-Cloud le jour, c'est-à-dire la nuit où M. Ollivier, ayant reçu de l'ambassadeur d'Espagne la dépêche qui annonçait la renonciation du prince de Hohenzollern pour la transmettre à l'empereur, revint avec l'ordre de préparer pour le lendemain un manifeste pacifique, et trouva le lendemain matin des ordres contraires. Ces éclaircissements, quoique rétrospectifs, seraient

certainement intéressants.

Le cousin de l'empereur paraît croire que l'alliance de la France, de l'Autriche et de l'Italie, à la dernière extrémité, pouvait encore nous servir. Nous ne le croyons pas, nous croyons qu'il était trop tard. Personne en Europe n'avait plus confiance dans l'empereur.

L'Italie ! il l'avait tour à tour servie et trahie. Le Pape ! il l'avait tour à tour protégé et livré. Quand la foudre, depuis longtemps préparée, éclata sur nous, le Pape pria, c'est tout ce qu'il pouvait faire; le roi se déclara prêt à marcher; mais, en regardant derrière lui, il vit qu'il était seul.

L'Autriche ! on avait trop légèrement, trop cavalièrement, trop mondainement compté sur elle. C'était une alliance de salon, de cotillon et de Tanhauser. La Prusse tenait l'Autriche par ses provinces allemandes qui n'auraient pas marché contre l'Allemagne. Nous avons vu cela autrefois, sous le premier fléau, sous le premier Empire. A Leipsick, à la bataille des nations, nous avions le roi de Saxe, mais nous n'avions pas son peuple; et, au plus fort de la mêlée, les Saxons, laissèrent à leur roi et se retournèrent contre nous. C'est une illusion profonde, enfantine, que nous avons toujours de nous croire aimés pour nous-mêmes. Nous avons compté, et en vérité, il y en a encore qui comptent sur la Saxe, sur la Bavière, sur ces Etats que la Prusse a saisis dans sa main de fer, et on oublie que ce sont eux qui ont été les plus acharnés à l'invasion de la France. Le soir de Sedan, M. de Bismarck était avec deux généraux américains; ils prirent de la bière, et l'Allemand victorieux porta un toast à l'union des races germaniques et anglo-saxonnes, et il dit : « Ce dont je sois le plus heureux, c'est que ce sont nos alliés allemands, les Bavaois, les Saxons, qui ont gagné la bataille. L'Allemagne est faite. » Et plus tard, quand le roi de Prusse trônait dans la ville de Louis XIV, qui est-ce qui se mit à la tête de tous les rois et princes feudataires pour venir lui offrir la couronne de l'empire allemand? Le roi de Bavière.

Nous croyons donc qu'on s'est fait une très fautive opinion en France sur les sympathies que nous pouvions inspirer au dehors, et nous croyons que le prince Napoléon se trompe en s'imaginant que la triple alliance dont il parle aurait pu nous sauver. La France était perdue parce que l'Empire était perdu. L'Empire n'avait plus d'alliés possibles. Le roi d'Italie aurait marché, mais comme le brave et héroïque chevalier de la Manche. Le prince de Metternich aurait marché, mais il aurait fait cavalier seul.

Quant à l'Angleterre, prenons seulement ce que vient de dire lord Derby lundi dernier. Il parlait des chances d'alliances de l'Angleterre dans une guerre possible, et il disait : « Je ne crois pas qu'il y ait un seul homme politique dans aucun parti en France qui soit prêt à approuver une nouvelle guerre de Crimée. » Nous savons tous que cette guerre, si heureuse ou si utile qu'elle ait été dans ses résultats, n'a été entreprise par l'empereur des Français que dans des vues personnelles et dynastiques. Il était alors dans une situation particulière. Il exerçait le pouvoir suprême, mais il avait la plus grande difficulté à rap-

procher de lui des hommes honorables. Dans cette position, étant souverain absolu, il put trouver d'une bonne politique de sacrifier la vie de 100,000 Français pour le prestige et le respect que pourrait lui attirer une alliance avec l'Angleterre. Mais ce régime s'est effondré, comme tout le monde pressentait qu'il le ferait tôt ou tard, et, dans les circonstances actuelles, il y a bien peu d'apparence que les Français nous suivent dans une guerre.

C'est ainsi que s'exprime un homme qui, il y a peu de jours encore, était le ministre des affaires étrangères de l'Angleterre, et voilà tout le souvenir qu'a laissé l'Empire.

JOHN LEMOINNE.

Les élections du 7 avril,

Les conséquences des élections du 7 avril sont tellement importantes qu'elles continuent à être l'objet de nombreux articles dans les journaux de Paris.

On lit dans le Temps :

Le résultat des élections du 7 avril paraît stupéfier profondément les bonapartistes. Ils avaient d'avance pris aisément leur parti de l'échec probable des candidats légitimistes; ils comptaient même mettre à profit cet échec pour établir que le parti de l'appel au peuple était seul en mesure d'opposer une résistance efficace à la République, et qu'il convenait, par conséquent, de lui laisser la conduite de la lutte contre nos institutions. L'événement a mis à néant tous ces projets.

Les bonapartistes qui se laissent volontiers étourdir par l'exubérance de leur action et de leur langage et qui sont facilement les dupes de leur propre agitation, ne peuvent s'empêcher de dissimuler leur surprise. Les élections du 7 avril leur font l'effet d'une révélation. Quoi ! disent-ils, dans les circonscriptions sur lesquelles nous croyons pouvoir le plus sûrement compter, dans le Pas-de-Calais, dans le Gers, les électeurs nous font faux bond ! Il y a là assurément quelque mystère qu'il nous faudra éclaircir. Ainsi parle un journal bonapartiste du Gers, l'*Appel au Peuple* : « A quoi, dit-il, faut-il attribuer la défaite du parti conservateur ? » Nous avouons que nous ne nous en rendons pas compte... Le fait brutal est là, mais, nous le répétons, c'est une chose incompréhensible à première vue. Il doit y avoir eu dans tout cela quelque chose d'extraordinaire que l'avenir seul pourra éclaircir. »

Un langage identique se retrouve dans tous les journaux bonapartistes des diverses circonscriptions où viennent d'échouer les candidats du parti. Tous répètent : Nous n'y comprenons rien, c'est un mystère. Un d'entre eux crie même : C'est un miracle ! Il n'y a cependant, dans ce résultat des élections de dimanche dernier, ni mystère, ni miracle. Jamais, au contraire, verdict électoral n'a été plus logique, plus en conformité de la marche des événements et des mouvements de l'opinion publique. Nous en avons la preuve dans ces paroles d'un écrivain bonapartiste, que nous citons la veille même des élections : « Il y a lieu de se demander sur quels hasards, sur quels intérêts et sur quelles personnalités on peut fonder l'espoir d'une restauration de Napoléon IV. » C'est une question de même ordre que les électeurs du 7 avril ont dû se poser. Comme l'écrivain bonapartiste, ils se sont demandé quels intérêts pouvaient justifier une restauration de l'empire, et n'ayant pu trouver une réponse satisfaisante ils ont voté contre l'empire et pour la République, même dans le Gers. Voilà tout le mystère et tout le miracle. Une restauration de l'empire peut répondre à quelques intérêts individuels; elle ne répond à aucun intérêt général. Le pays jouit d'une grande paix intérieure; il est en

possession de plus de libertés que l'empire n'en pourrait souffrir; il est assuré qu'il ne sera jeté, malgré lui, dans aucune aventure. Quelle raison aurait-il donc de renverser un régime qui lui procure tous ces biens, au profit d'un régime qui n'a pu lui donner dans le passé ni la paix, ni la liberté et qui ne les lui donnerait pas davantage dans l'avenir, et cela au risque d'un profond bouleversement et de nouveaux déchirements intérieurs ?

Ces réflexions si simples, tout le monde les fait; elles s'imposent naturellement aux esprits même les plus attachés, soit par tradition, soit par tout autre motif, aux régimes déçus, et ainsi s'explique par des raisons très-faciles à entrevoir, par la logique même des situations, cet accroissement constant des suffrages donnés aux candidatures républicaines. Ces accroissements paraissent incompréhensibles aux journaux et aux chefs du parti bonapartiste. Ne serait-ce point qu'ils y mettent quelque mauvais vouloir et qu'ils aiment mieux feindre de ne pas comprendre qu'avouer qu'ils comprennent trop ?

On lit dans le *Moniteur universel* :

Les journaux républicains sont unanimes à constater la gravité du dernier échec que vient de subir le parti bonapartiste.

Tout en constatant la gravité réelle de cette défaite, les journaux auxquels nous faisons allusion croient pouvoir avancer que, les bonapartistes étant battus, les seuls adversaires que la République ait aujourd'hui en face d'elle sont les constitutionnels, les orléanistes.

Ces journaux ont tort de donner aux constitutionnels cette qualification d'adversaire de la République. Les constitutionnels ne sont pas les adversaires de la République, ils l'ont prouvé au mois d'octobre dernier; ils l'avaient antérieurement prouvé en votant la Constitution du 25 février 1875.

Seulement, ce qui est vrai, c'est que l'idéal de gouvernement dont le parti constitutionnel est le représentant, subsiste en face du gouvernement républicain comme une comparaison et comme un exemple.

Les deux formes du gouvernement libre : la République et la monarchie constitutionnelle, sont aujourd'hui en présence, et le pays, qu'on le sache bien, se prononcera définitivement pour celle qui lui aura donné le plus de sécurité et le plus de liberté.

Ce qu'a été pendant quarante années la monarchie constitutionnelle, le pays ne l'a pas oublié. Il veut faire aujourd'hui l'essai d'une autre forme de gouvernement qui ne lui a pas donné antérieurement quarante années de paix et de prospérité, comme la monarchie constitutionnelle. Que la volonté du pays s'accomplisse !

Mais la question qui se pose, au-dessus, bien au-dessus de la victoire électorale momentanément remportée par les républicains, est celle de savoir si le gouvernement qu'ils ont la prétention de fonder est décidément un gouvernement viable, un gouvernement capable de donner au pays la liberté et la sécurité.

Cette question, l'expérience seule la résoudra. Jusque-là, il sera vrai de dire que les constitutionnels subsistent, non pas comme les adversaires de la République, mais comme les représentants d'un gouvernement qui a donné à la France ce que la République ne lui a pas encore donné.

On a dit avec beaucoup de profondeur : « On ne détruit que ce que l'on remplace. » Si l'on veut détruire les constitutionnels il faut les remplacer. Sous l'Empire aussi le gouvernement se préoccupait de la persistance des orléanistes à ne pas disparaître. Et cependant il semblait bien établi, bien enraciné dans le pays. Sans parler de l'acclamation populaire qui avait salué son avènement, il avait pu se convaincre de sa solidité par des succès électoraux que la République n'a pas encore obtenus, au même degré du moins. Et cependant, malgré ces succès, malgré les avantages éphémères remportés à l'extérieur par sa politique, malgré les traités triomphants, malgré l'adhésion et l'adulation de l'Europe,

malgré la confiscation des biens de la famille d'Orléans, il était poursuivi lui aussi, par le fantôme de l'orléanisme. C'est qu'il avait le sentiment que l'orléanisme subsistait malgré tout, à l'état de reproche, à l'état de comparaison, et que ce reproche, cette comparaison, il était hors d'état de les soutenir.

Il en sera de même sous le régime actuel. Si l'on veut faire oublier les orléanistes et la monarchie constitutionnelle, il faut les remplacer.

La République sera conservatrice ou elle ne sera pas, a dit M. Thiers. De même la monarchie, si elle est restaurée, sera libérale ou elle ne sera pas. Tout est là.

On attendait avec une certaine curiosité les observations que la lettre de M. Dugué de la Fauconnerie paraissait devoir motiver de la part des journaux bonapartistes. L'Ordre n'a encoirien dit ; le Pays se décide à parler, et seulement par voie d'allusion. C'est le rédacteur en chef de ce journal, arrivé de son département « la rage au cœur », comme il le dit lui-même, qui s'est chargé de condamner son coreligionnaire. Il raconte d'abord la défaite de ses amis à Auch :

Pendant quinze jours, nous avons lutté, faisant l'impossible pour disputer à la république, pied à pied, ce petit coin de terre, cet arrondissement d'Auch, sur lequel elle avait jeté ses plus puissants efforts.

Tout ce que l'énergie humaine peut dépenser de force, d'audace, de persistance, nous l'avons dépensé sans compter.

Le corps revient brisé, mais l'âme n'a rien perdu de son implacable résolution.

Mais, s'il y a pour nous un écoeurement passager, en face des multiples défaites qui marquent cette lugubre semaine, il y a, nous devons l'avouer, quelque chose de plus pénible encore.

Nous voulons parler de la défection qui déshonore nos rangs.

Quelques hommes ont trouvé que l'attente était longue.

Et alors, tout en prétextant des motifs de patriotisme, ils ont passé à l'ennemi, avec armes et bagages.

Ils ont promis à la république de l'aider. Bien plus même : ils ont osé conseiller au prince impérial de donner l'exemple d'une misérable abdication.

Nous le comprenons, les temps sont durs, et le rôle devient lourd pour nos épaules.

Les années passent, les mois s'écoulent, et l'empire ne surgit pas à l'horizon.

Alors on s'en va, l'on regarde autour de soi : la république est là, assise au banquet, elle festoie et on y mène joyeuse vie.

Dans l'opposition, l'existence est rude, le ventre est creux, l'ambition a des besoins.

Naturellement, il faut colorer ces appétits d'une apparence de désintéressement.

On parle des origines démocratiques de l'empire ; on rappelle que Napoléon 1^{er} et Napoléon III furent républicains, oubliant à dessein que cette tâche, ils surent au moins la laver par le sang de Brumaire et de Décembre.

Arrière tous les prétextes, toutes les raisons vaines ! A bas ce masque de démocratie qui n'est qu'un masque d'occasion, qui n'est qu'une transition pour changer de visage !

Et soyez francs ! L'empire tarde trop, n'est-ce pas ? Vous avez faim et soif de pouvoir, d'honneur, de ce que donne le gouvernement qui triomphe ?

Faites donc conversion, mais sans phrases, sans prétextes, sans excuses. Allez-vous-en.

Nous avons tenu à donner les principaux passages de cet article qui ressemble à une oraison funèbre

INFORMATIONS

Le gouvernement italien envoie beaucoup d'approvisionnements en Vénétie.

M. le général Le Flô, si douloureusement affecté par la mort de son fils, ayant fait part de son intention de ne plus retourner à son poste, à Saint-Petersbourg, ne tardera pas à être remplacé. Mais son successeur n'est pas encore désigné.

Plusieurs individus qui, à l'issue d'une messe bonapartiste, avaient poussé des cris séditieux et cherché à détourner des ouvriers de leurs travaux, viennent d'être arrêtés à Paris et écroués au Dépôt. Trois d'entre eux sont d'anciens gardiens de la paix révoqués.

A la suite de ces arrestations, une perquisition a été opérée chez le sieur de M..., signalé depuis longtemps pour sa participation aux menées bonapartistes.

Les objets saisis ont été immédiatement transmis au parquet.

EXPOSITION UNIVERSELLE.

Le beau temps a permis de pousser très-activement les travaux dans le parc du Trocadéro. La partie située à gauche est presque entièrement terminée. Les exposants ont rempli d'arbres et d'arbustes les places qui leur étaient assignées sur les pelouses. Le gazon est semé sur ces dernières et de vastes massifs se remplissent de fleurs et de rosiers. L'exposition de tulipes dont nous avons déjà parlé et qui se trouve à la partie supérieure de la pelouse, à gauche de la cascade, promet d'être merveilleuse. Les oignons, placés là au nombre de plusieurs mille, ont poussé leurs feuilles, qui forment un tapis de verdure, sur lequel commencent à se détacher les fleurs aux couleurs les plus variées, qui s'entrouvent. Un triple cercle de tulipes entourent ce tapis de leurs pétales jaune d'or et rouge éclatant. On pose ça et là, dans le creux des rochers qui forment l'aquarium des arbustes et des plantes grimpanes. Les divers pavillons dont sont parsemés les jardins du Trocadéro sont en voie d'achèvement. On remarque au milieu des arbres verts, le pavillon si original de l'administration des forêts, tout en bois de diverses essences. Dans l'enceinte réservée au Japon, et qui est entourée d'une clôture en bambous clairs ou foncés, attachés les uns aux autres par des liens en laine noire, on met en terre des plantes japonaises. On travaille avec la plus grande

activité aux constructions chinoises du Trocadéro, dont les toits étagés recourbés en forme de proue, les baies finement découpées, et les décorations rouges et or frappent vivement les yeux. Il en est de même des pavillons persan, tunisien, suédois, etc. Les restaurants français et espagnols sont presque terminés. Hier, on achevait de bétonner les basins qui se succèdent au-devant de la cascade. On a découvert le taureau en bronze doré, signé Cain, qui se trouve sur un des pedestaux du dernier bassin. On termine également la dorure de deux statues déjà placées à la hauteur de la deuxième galerie du palais, près de la vasque la plus élevée de la cascade, et qui représentent, l'une l'Amérique, l'autre l'Asie. Dans le palais même, la forêt d'échafaudages, élevée dans la salle des fêtes se dégarnit peu à peu et l'on commence à entrevoir les ors des peintures. Dans l'aile de droite on finit de tendre les toiles peintes en brun Van Dyck qui doivent garnir les murs, on pose les vitrines et les verrières. Les deux qui sont déjà en place ont pour sujets l'une, la peinture, peinture murale, peinture d'histoire, peinture de genre, etc., l'autre, l'ameublement.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Une cérémonie religieuse a eu lieu vendredi à l'hospice de Cahors à l'occasion de la restauration de la chapelle de cet établissement, due à la générosité de M^{me} la Supérieure. Les quelques invités ont été frappés du bon goût qui avait présidé à cette restauration si nécessaire.

Demain matin, à 7 h. et demie, M. le colonel Tarayre passera, sur les allées Fénélon, la revue du 7^e de ligne.

Le dernier fils du roi Murat, le prince Lucien Murat, ancien député du Lot, ancien grand maître de la franc-maçonnerie française, vient de mourir à Paris.

Les sociétés savantes des départements tiendront leur première réunion générale à la Sorbonne les 24, 25 et 26 avril. — L'assemblée générale, présidée par M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, se tiendra le samedi, 27 avril, à midi.

Le Lycée de Cahors a présenté dans la session de mars-avril, trois élèves aux épreuves du Baccalauréat, deux pour les sciences et un pour les lettres. Tous les trois ont été reçus, ce sont :

MM. Cantarel, pour les lettres, Desbans et Combarieu, Maurice, pour les sciences.

En exécution des ordres du ministre des fi-

nances, on s'occupe en ce moment de la fabrication des nouveaux timbres-poste, afin d'assurer la mise en application prochaine de la réforme postale. Ces timbres seront livrés dans une quinzaine de jours, de telle sorte que les nouveaux tarifs pourront entrer en vigueur dès le 1^{er} mai prochain, date fixée par l'administration des finances.

On se rappelle que le ministre de l'intérieur a récemment demandé à la Chambre un crédit de 50,000 francs pour publier un album qui contiendrait la reproduction par la photographie des pièces les plus remarquables des archives de l'Etat, des départements et des communes. Nous apprenons que les souscriptions déjà recueillies pour cet ouvrage dépassent 45,000 francs et cependant les conseils généraux n'ont pas encore fait connaître leur adhésion. Dans ces conditions, on peut être certain que la recette égalera et même dépassera la dépense.

Des cris de au secours ! mettaient hier soir, vers 9 heures, la rue de Banque en émoi. Un militaire sortant d'une auberge, avait été blessé par quelques individus qui sortaient de boire avec lui et on venait de le trouver gisant sur la chaussée. Il portait la marque d'un coup de sabre au front et une forte contusion à l'œil gauche. Les malfaiteurs s'étaient servis des armes du soldat pour le frapper. Il a été aussitôt transporté à l'hospice. Ses blessures sont heureusement sans gravité. La gendarmerie procède à une enquête.

Un accident qui pouvait avoir de graves conséquences s'est produit hier matin, vers onze heures, dans la rue Valentré. Les chevaux de M. Dufour, avaient pris subitement le mors aux dents et entraînaient dans leur course folle le véhicule auquel ils étaient attelés. Déjà l'arrière-train s'était, dans un choc violent, séparé de l'avant, lorsque les chevaux emportant l'avant-train, vinrent se jeter contre la maison Ravassière et s'abattirent. On put s'en rendre maître alors. Heureusement il ne s'était trouvé personne sur leur parcours.

On écrit de Decazeville :

La grève est entièrement terminée. Tous les services ont repris leur activité. Les ouvriers se montrent plus conciliants, comprenant mieux leurs intérêts.

Les troupes sont sur le point de partir ; mais un bataillon restera à Decazeville.

La plupart des meneurs ont été congédiés et ils quittent chaque jour le pays.

Voici les phases de la lune pour le mois d'avril :

Premier quartier, le 10, à 3 h. 4 m. du soir ; pleine lune, le 17, à 6 h. 7 m. du matin ; dernier quartier, le 24, à 8 h. 42 du soir.

Du 1^{er} au 30, les jours croissent de 57 minutes le matin et de 43 minutes le soir.

ASSEMBLÉES DES SÉNÉCHAUSSEES

DU QUERCY

POUR L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS

AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1789

PROCS-VERBAUX DES SÉANCES. — LISTES DES DÉPUTÉS. — CAHIERS DES DOLEANCES.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PARTICULIÈRE DE L'ORDRE DU TIERS-ÉTAT DES SIX SÉNÉCHAUSSEES REUNIES DE LA PROVINCE DU QUERCY, DEPUIS LE 16 JUSQU'AU 24 MARS 1789. (Suite.)

Avons fait brûler tous les billets de ce second scrutin, et comme M. Faydel élu n'est point du nombre des membres de l'Assemblée, l'avons fait avertir de son élection, et s'étant rendu dans ladite Assemblée, il a accepté l'élection de député aux Etats généraux. Avons renvoyé la séance à trois heures précises de l'après-midi, et avons signé avec notre greffier, secrétaire.

Signé : PEYRE, juge mage, lieutenant général, président ; BOUDRES, greffier en chef, secrétaire.

Advenu ladite heure de trois de l'après-midi dudit jour, vingt-deux mars courant, et dans ladite église, l'Assemblée s'étant formée, nous Louis de Peyre, juge mage, président, écrivant sous nous Bernard Boudres, greffier, secrétaire, dûment assermenté. Avons dit aux membres de ladite Assemblée qu'ils doivent procéder à l'élection au scrutin d'un second député aux Etats généraux, et dans la forme prescrite par l'article 47 dudit règlement, MM. les scrutateurs ayant pris leur place devant ledit bureau, au milieu de l'Assemblée, ont déposé leurs billets d'élection dans ledit vase, tous les électeurs sont pareillement venus l'un après l'autre, tous ostensiblement déposer leurs billets d'élection dans ledit vase.

MM. les électeurs ayant repris leurs places, les scrutateurs ont procédé au compte et recensement de tous les billets, et le nombre s'en étant trouvé égal à celui de tous les électeurs, ils les ont

ouverts et vérifiés les voix à voix basse ; après quoi MM. les scrutateurs ont déclaré à toute l'Assemblée n'y avoir point d'élection au défaut de la pluralité des suffrages prescrits par ledit article. Avons fait brûler de suite tous les billets de ce premier scrutin ainsi que les notes de MM. les scrutateurs, et avons déclaré à tous les membres de l'Assemblée qu'ils devaient procéder à un second scrutin.

MM. les scrutateurs ayant pris leur place auprès du bureau, au milieu de l'Assemblée, ont déposé leurs billets d'élection dans ledit vase ; tous MM. les électeurs sont pareillement venus l'un après l'autre, et ont déposé ostensiblement leurs billets d'élection dans ledit vase. MM. les électeurs ayant repris leur place, les scrutateurs ont procédé au compte et recensement de tous les billets, et le nombre s'en étant trouvé égal à celui des électeurs, ils les ont ouverts et vérifiés à voix basse. Après quoi, MM. les scrutateurs ont déclaré à toute l'Assemblée qu'il y avait élection en faveur de M. Poncet-Delpéch, avocat, habitant de Montauban, membre de l'Assemblée en qualité de député de la sénéchaussée de Montauban, comme ayant obtenu la pluralité des suffrages prescrits par ledit article, lequel a accepté l'élection de député aux Etats généraux. Avons fait brûler de suite tous les billets de ce second scrutin ainsi que les notes des scrutateurs, avons signé avec notre greffier secrétaire ; cela fait, avons renvoyé la séance à demain vingt-trois du courant, à neuf heures du matin.

Signé : PEYRE, juge mage, lieutenant général, président ; BOUDRES, greffier en chef, secrétaire.

Ce jour d'hui vingt-trois mars mil sept cent quatre-vingt-neuf, dans ladite église des RR. PP. Cordeliers de la présente ville, à l'heure de neuf du matin, l'Assemblée étant formée, nous Louis de Peyre, président, écrivant sous nous Bernard Boudres, notre greffier, secrétaire, dûment assermenté, avons dit à MM. les membres de l'Assemblée qu'ils doivent s'occuper de procéder à l'élection au scrutin d'un troisième député aux Etats généraux, en observant les formalités prescrites dans ledit article 47 du règlement.

MM. les scrutateurs s'étant placés au-devant du bureau au milieu de l'Assemblée, ils ont déposé leurs billets d'élection dans ledit vase ; après quoi tous MM. les électeurs sont pareillement venus l'un après l'autre, et ont déposé ostensiblement leurs billets dans ledit vase.

MM. les électeurs ayant repris leur place, MM. les scrutateurs ont procédé au compte et recensement de tous les billets, et en ayant trouvé le nombre égal à celui de tous les électeurs, ils ont été ouverts, et les suffrages vérifiés à voix basse ; de suite MM. les scrutateurs ont déclaré à toute l'Assemblée qu'il n'y avait point d'élection au défaut de pluralité des suffrages prescrits par ledit article.

En conséquence, avons fait brûler tous les billets de ce premier scrutin, ainsi que les notes de MM. les scrutateurs, et avons dit à tous les membres de l'Assemblée qu'il fallait procéder de suite à un second tour de scrutin.

MM. les scrutateurs ont repris leur place auprès dudit bureau et au milieu de l'Assemblée ; ils ont déposé leurs billets d'élection dans ledit vase, et tous MM. les électeurs sont venus pareillement l'un après l'autre et ont déposé ostensiblement leurs billets dans ledit vase.

MM. les scrutateurs ont d'abord procédé au compte et recensement de tous les billets, et le nombre s'étant trouvé égal à celui de tous les électeurs, ils ont été ouverts et vérifiés à voix basse. De suite MM. les scrutateurs ont déclaré à toute l'Assemblée qu'il y avait élection en faveur de M. Durand, avocat, habitant de Léobard, membre de l'Assemblée, en qualité de député de la sénéchaussée de Gourdon, comme ayant obtenu la pluralité des suffrages prescrits par ledit règlement ; lequel a accepté l'élection de député aux Etats généraux. Avons fait brûler tous les billets ainsi que les notes de MM. les scrutateurs. Cela fait, avons renvoyé la séance et indiqué à deux heures de l'après-midi. Avons signé avec notre greffier, secrétaire.

Signé : PEYRE, juge mage, lieutenant général, président ; BOUDRES, greffier en chef, secrétaire.

Advenu ladite heure de deux de l'après-midi dudit jour, vingt-trois mars, l'Assemblée étant formée, nous Louis de Peyre, juge mage, président, écrivant sous nous Bernard Boudres, greffier, secrétaire, dûment assermenté, dans ladite église des RR. PP. Cordeliers de cette ville, avons décidé que MM. les membres de ladite Assemblée doivent s'occuper de procéder à l'élection au scrutin du quatrième député aux Etats généraux, en se conformant aux mêmes formalités portées par ledit article 47 du même règlement.

Voici les prédictions de l'annuaire Mathieu (de la Drôme) pour le mois d'avril :

Pluies générales et assez abondantes au premier quartier de la lune, qui a commencé le 10 et finira le 17. Ces pluies se répartiront dans toute l'Europe. Pluies également sur l'Océan et le bassin méditerranéen (partie occidentale). Vent sur toutes les côtes européennes et sur celles du nord-ouest du littoral africain.

Température humide. Belle période à la pleine lune qui commencera le 17 et finira le 24.

Chaleurs relatives dans la zone méridionale à partir du 20. Brises diurnes et nocturnes sur l'Océan et la Méditerranée. Vent faible sur la zone centrale de la France.

Ondées pendant le cours de cette période, notamment dans le pays des montagnes du centre et l'est.

Beau temps du 24 au 30. Chaleurs. Matinées et soirées fraîches. Vent léger.

Végétation rapide à partir du 25. Mois généralement beau, à l'exception de la période du 10 au 17.

Théâtre de Cahors.

Nous sommes heureux de constater le brillant succès obtenu jeudi dernier sur notre scène par la nouvelle troupe dramatique.

Depuis longtemps, nous n'avions vu un ensemble aussi convenable : bonne tenue, direction correcte, entrain, tout était réuni pour satisfaire le public qui était venu assister à ces débuts, non sans quelque appréhension, et qui est sorti enchanté. Le spectacle avait été choisi avec beaucoup de tact par M. Morvand, qui nous paraît être un directeur intelligent et désireux de bien faire. La pièce de fond : *Par droit de Conquête*, œuvre sérieuse de Legouvé a été rendue avec toutes les délicatesses qu'elle exige de ses interprètes et les honneurs du rappel ont prouvé à MM. Morvand, Nicolaudy, Talier, Derieux, Mmes Repos, Ginot, Talier, que l'auditoire était sympathique à leur talent.

Les *Deux Merles blancs*, vaudeville, a été également bien joué ; M. Berdet, et M^{me} Lator nous paraissent à la hauteur du bon répertoire comique.

Une excellente mesure qui ne contribuera pas peu à rendre les soirées théâtrales agréables, c'est la courte durée des entr'actes. Depuis longtemps, on nous avait habitués à 25 ou 30 minutes d'entr'acte, ce qui était un abus déplorable et fatigant. M. Morvand y a remédié et, jeudi, le spectacle s'est poursuivi presque sans interruption. Dans ce détail, nous voyons une direction habile et soucieuse de gagner les bonnes grâces du public qui, nous en avons l'espoir, secondera les efforts de M. Morvand et de ses pensionnaires.

Le moment, il faut bien l'avouer, n'est pas bien propice pour attirer au théâtre l'élément aimable, attractif, qui orne une salle et anime les réunions : nous voulons parler des dames qui finissent le carême dans le recueillement et l'abstinence ; mais Pâques fleurie est proche et nul doute qu'elles ne viennent bientôt consacrer le succès des artistes. Des spectacles moraux, de bon goût, dignes d'un auditoire délicat, voilà l'important et certes, M. Morvand le sent comme nous. A cette condition, le public viendra nombreux et les beaux jours de notre scène renaitront. X***

Spectacle du Dimanche, 14 Avril.

La Fille des Chiffonniers

drame en cinq actes et huit tableaux, mêlé de chant et de danse, par Anicet Bourgeois et Ferdinand Dugué.

Vu son importance, cet ouvrage sera joué seul.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 6 au 13 Avril.

Naissances.

Massot, Joseph, rue Sainte-Claire.

Cagnac, Marie, à Cabessut.

Lestrade, Delphine, à Lacapelle.

Mariages.

Bourrières, Guillaume et Pons, Jeanne.

Décès.

Boussières, Jean, 56 ans, à Lacapelle.
Baudel, Jean, boulanger 61 ans, rue Nationale.
Linsac, Jean, 70 ans, à Labarre.

CALENDRIER DU LOT. — Avril.

JOURS	SAINTS	FOIRES.
14 Diman.	Les Rameaux.	
15 Lundi.	s Anicet.	L'Hospitalet, Montcabrier, Figeac.
16 Mardi.	s Victorien.	Prayssac, Saillac.
17 Merer.	s Lambert.	Vayrac.
18 Jeudi.	s Parfait.	Cours, St-Caprais, Comiac, Montredon.
19 Vend.	s Timon.	Duravel.
20 Samedi	s Astier.	St-Cirq-Lapopie, Capdenac, Meyronne, Salviac.

Lunaisons du mois d'Avril.
 N. L. le 2, à 9 h. 24 du matin.
 P. Q. le 10, à 3 h. 4 du matin.
 P. L. le 17, à 6 h. 7 du soir.
 D. Q. le 24, à 8 h. 42 du soir.
 Les jours croissent de 1 h. 43 m.

Ephémérides du Quercy

13 avril 1246. — Etablissement des Cordeliers à Cahors. Le père Christophe les conduit dans cette ville. Malleville raconte que ce père Christophe mourut en odeur de sainteté, âgé de cent ans ; il avait opéré plusieurs miracles dans le Quercy.

Pour la chronique locale : A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot).

On signale des mouvements dans l'armée russe en Roumanie, mouvements dont le but est difficile à préciser, et qui paraissent avoir causé une grande émotion, non-seulement à Bucharest, mais aussi à Pesth et à Vienne. Une dépêche datée de cette dernière ville mentionne comme un fait certain l'occupation du chemin de fer de Bucharest à Giurgewo par l'armée russe.

Que signifie cette occupation ? Les Russes veulent-ils seulement assurer plus solidement leurs lignes de communications par terre, dans le cas où leurs communications par mer viendraient à se trouver coupées par la flotte anglaise ? Veulent-ils, au contraire, occuper certaines positions en vue d'un conflit éventuel avec l'armée roumaine ? C'est ce que l'on se demande avec inquiétude dans les capitales que nous venons de citer.

La même dépêche qui apporte la nouvelle de l'occupation du chemin de fer de Bucharest à Giurgewo, annonce en même temps que les ordres sont déjà donnés aux troupes russes pour l'occupation de la Bessarabie. Ces nouvelles méritent confirmation.

Bourse de Paris

Cours du 13 avril.

Rente 3 p. %.....	72.25
— 4 1/2 p. %.....	102.50
— 5 p. %.....	109.25

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 12 avril	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.100 »	3.100 »
Crédit foncier.....	626 25	625 »
Orléans-Actions.....	1.125 »	1.125 »
Orléans-Obligations.....	341 50	341 »
Suez.....	722 50	721 25
Italien 5 %.....	70 75	70 30

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS,

La première chambre du tribunal civil de première instance de Cahors chef-lieu du département du Lot, a rendu et prononcé le jugement suivant :

Du vingt-cinq mars mil huit cent soixante-dix-huit.

En audience publique tenue par Messieurs : Depeyre, président.
Dupuy, juge, chevalier de la Légion d'honneur.

Arnault, juge.
Cénac, substitut de Monsieur le procureur de la République.

Et Fournié, commis-greffier.

En la cause de Monsieur le préfet du département du Lot, domicilié de la ville de Cahors, agissant pour et au nom de l'administration d'une part ; Monsieur le procureur de la République ;

Et des sieurs Lafage, Joachim et Lacombe Pierre tous deux propriétaires, domiciliés de la commune de Parnac.

Monsieur Cénac, substitut de Monsieur le procureur de la République, a dit qu'il était porteur d'une lettre de Monsieur le Préfet du Lot, en date du vingt mars courant, par laquelle ce magistrat l'invite à provoquer de la part du tribunal l'expropriation pour cause d'utilité publique, des parcelles nécessaires pour la construction du chemin vicinal ordinaire numéro 6 de Parnac à Caunezil, que les sieurs Lafage et Lacombe refusent de céder à l'administration.

En conséquence, vu les lettres à l'appui de ladite lettre :

Vu l'article 14 de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un.

Il requiert que les immeubles que les dénommés refusent de céder à l'administration pour les causes ci-dessus, soient expropriés, qu'il soit nommé un juge chargé de remplir les fonctions attribuées au magistrat directeur du jury qui sera ultérieurement désigné et un autre pour le remplacer au besoin.

Le tribunal faisant droit aux réquisitions de Monsieur le procureur de la République,

Attendu qu'il résulte d'un arrêté de Monsieur le Préfet du département du Lot en date du vingt mars mil huit cent soixante-dix-huit, que les terrains que les sieurs Lafage et Lacombe refusent de céder à l'administration pour la construction de partie du chemin vicinal numéro 6 de Parnac à Caunezil sur le territoire de la commune de Parnac sont déclarés cessibles pour cause d'utilité publique.

Attendu qu'il résulte de l'examen du dossier qui a été mis sous les yeux du tribunal, que toutes les formalités prescrites par la loi pour parvenir à ladite expropriation ont été régulièrement observées.

Par ces motifs, le tribunal ouï dans l'intérêt de Monsieur le Préfet du département du Lot, Monsieur Cénac, substitut de Monsieur le procureur de la République en ses conclusions verbales, motivées et conformes, prononce l'expropriation pour cause d'utilité publique, 4^e de deux ares quarante centiares de vigne, portée au numéro 700 section B, de la matrice cadastrale de la commune de Parnac, de un are cinquante centiares de terre portée au numéro 697, section B, de ladite matrice appartenant à Lafage Joachim ; 2^e et de deux ares vingt centiares de terre portée au numéro 395 section B, de la matrice cadastrale de Parnac appartenant à Lacombe Pierre, nécessaires pour la construction de partie du chemin vicinal ordinaire numéro 6 de Parnac à Caunezil, sur le territoire de la commune de Parnac. Désigne Monsieur Dupuy juge du siège pour présider et surveiller les opérations du jury d'expropriation qui sera ultérieurement désigné, et Monsieur Arnault, juge, pour le remplacer au besoin.

Signés à la minute, DEPEYRE, président.
FOURNIÉ, commis-greffier.

Visé pour timbre et enregistré gratis, à Cahors le neuf avril mil huit cent soixante-dix-huit, folio 33, case 8

Signé : GIBBERT, receveur.

En conséquence, le Président de la République mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis, de mettre le présent jugement à exécution, à tous procureurs généraux et à tous procureurs près les tribunaux de première instance d'y tenir la main, à tous commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi, la minute du présent jugement a été signée par le président et par le greffier. Expédié à Cahors le neuf avril mil huit cent soixante-dix-huit.

ROQUES aîné.

Etude de M^e Scipion DELBREIL, avoué à Cahors.

Extrait de jugement de séparation de biens.

Par jugement du tribunal civil de Cahors, en date du premier avril mil huit cent soixante-dix-huit, la dame Marguerite Lacarrière, sans profession, habitante et domiciliée de la commune de St-Cernin, a été séparée de biens d'avec le sieur Jean-Pierre Carbonel, son mari, cultivateur, habitant et domicilié de ladite commune de St-Cernin.

Pour extrait certifié véritable : A Cahors, le douze avril mil huit cent soixante-dix-huit.

L'acoué poursuivant,
Signé : DELBREIL.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès

400,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis

trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauprété du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie ; M. J.-J. Noël, de Thuilleries (Hainaut), de vingt années de dyspepsie. — Dartres ; M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalscière. — N^o 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes, et nausées. — N^o 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N^o 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — M^o 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N^o 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydrophobie et constipation. — N^o 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalscière enlèvent toute irritation en toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalscière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à

Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Le MONITEUR UNIVERSEL commencera le 5 avril la publication d'un roman de MM. Victor Tissot et Constant Améro, intitulé :

LES AVENTURES DE GASPARD VAN DER GOMM, Chez les Allemands.

On n'a pas oublié le succès qui ont eu en France et à l'étranger les romans de M. Victor Tissot. LE VOYAGE AU PAYS DES MILLIARDS a été tiré à plus de deux cent mille exemplaires et en est aujourd'hui à sa cinquantième édition. Les AVENTURES DE GASPARD VAN DER GOMM continueront ce succès. Gaspard Van der Gomm est une sorte de Gil Blas Allemand, en quête, à travers son pays, d'émotions qui ne lui manqueront pas, s'il faut en juger par les sous-titres du roman de M. Victor Tissot, roman divisé en deux parties, dont la première est intitulée : *Le Grand Duché de Himmelsstein*, et la seconde : *Les Mystères de Berlin*.

C'est, nous le répétons, un grand succès de curiosité d'intérêt et d'émotion qui se prépare pour le MONITEUR UNIVERSEL. Les AVENTURES DE GASPARD VAN DER GOMM auront sous peu un million de lecteurs.

On s'abonne au MONITEUR UNIVERSEL, 15, quai Voltaire, à Paris. — Un an : 60 fr. — Six mois : 32 fr. — Trois mois : 17 fr.

Un numéro Paris : 15 centimes. Départements : 20 centimes.

Compagnie des Indes.

C'est à cette époque de demi-saison qu'on apprécie surtout le *Cachemire de l'Inde*. Ce précieux tissu constitue des costumes charmants qui se portent par tous les temps et à toutes les heures du jour. Nous ne parlons pas ici du vulgaire cachemire, mais bien de la véritable étoffe orientale qui se trouve à la *Compagnie des Indes*, 34, boulevard Haussmann, PARIS, la plus importante et la mieux assortie des spécialités de Cachemire de l'Inde, foulard de l'Inde, tissus exotiques. Echantillons et marchandises franco.

Aujourd'hui l'étude de l'histoire est indispensable. Si on relit toujours les historiens anciens, à plus forte raison doit-on étudier les grands historiens modernes. Les œuvres de M. Thiers occupent le premier rang dans cette galerie d'élite. Il faut donc lire l'incomparable ouvrage où l'illustre homme d'Etat raconte les causes et les résultats de la Révolution de 1789, comme aussi les longues luttes, les victoires et la catastrophe du premier Empire. Les Editeurs ont voulu que ces deux ouvrages fussent à la portée de tout le monde; de là deux sortes d'éditions :

ÉDITION POPULAIRE

L'Histoire de la Révolution française, du Consulat et de l'Empire, illustrée de 750 gravures, forme 7 magnifiques volumes grand in-8° Jésus, et se vend 70 fr. Chaque vol. de la Révolution, séparément, 11 fr.; le vol. du Consulat, 8 fr.; chaque volume de l'Empire, 10 fr. Se vend aussi en

64 séries, à 1 fr. 10 c.

ÉDITION DE BIBLIOTHÈQUE

L'Histoire de la Révolution française, du Consulat et de l'Empire, illustrée de 130 grav. sur acier, dessinées par Raffet, K. Girardet, etc., forme 31 vol. in-8° carré, prix : 185 fr. Chaque vol. se vend séparément 6 fr.

Envoi franco contre timbres ou mandat-poste : FURNE, JOUVET et Co, éditeurs, rue Saint-André-des-Arts, 45, Paris.

UN REMÈDE BON MARCHÉ. — Prendre deux capsules de goudron de Guyot au moment de chaque repas, dans le cas de rhume, toux, bronchite, catarrhe, phthisie, et, en général, dans tous les cas d'affection des bronches et des poumons.

Chaque flacon du prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules, ce qui remet le prix du traitement à dix ou quinze centimes par jour, et dispense d'employer pâtes, sirops, tisanes.

NOMBREUSES IMITATIONS. — Exiger sur l'étiquette la signature Guyot imprimée en trois couleurs.

Dépôt Vinel à la pharmacie centrale et dans la plupart des pharmacies. 13

Quel est le meilleur Journal financier le plus complet et le mieux renseigné?... C'est le

MONITEUR DES VALEURS A LOTS.

Abonnement : 1 fr. par an, 46, rue Laffitte, Paris.

Quelques personnes se sont plaintes de l'inégalité d'action du papier Lardy dont nous avons parlé plusieurs fois à propos du traitement des rhumes, irritations diverses, douleurs, etc. — Les uns le trouvent trop énergique, les autres trop faible. — On nous prie de prévenir le public que cette inégalité apparente tient uniquement au plus ou moins de pression exercée. — S'il n'agit pas assez, serrez le fortement à l'aide de bandes et de com-

presses; s'il agit trop ne le serrez pas. — C'est là en effet, une des nombreuses supériorités du Papier Lardy sur les autres révéralis, de produire les mêmes résultats par un simple artifice de pression quelle que soit la sensibilité de la peau, fort inégale selon les personnes.

MERRAINS ETRANGERS

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69, cours Balguerie Stuttembergte, quai de Cet; L'Avenir. Maisons à Marseille, Nîmes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1874, 1875, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Vente en Gros, Demi-Gros, Détail.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layout.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS LIQUIDATION

Pour cause de fin de bail.

J'ai l'honneur de prévenir ma nombreuse clientèle que pour cause de fin de bail je fais une liquidation générale. La limite de temps qui m'est donnée pour quitter le local que j'occupe, m'oblige, pour écouler rapidement les Marchandises que j'ai en ce moment en magasin et qui consistent en Rouenneries, Soieries, Châles, Confections, grand assortiment de Tissus fantaisie pour dames; Draperie en tout genre pour hommes, de faire un grand rabais sur tous ces articles. Mes assortiments étant encore considérables, les personnes qui voudront profiter de l'occasion exceptionnelle de bon marché que je leur offre trouveront chez moi les articles de nouveautés tant pour hommes que pour dames les plus avantageux.

P. ALIX,

Maison Graniou, rue de la Mairie, en face de l'Hôtel-de-Ville.

ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.

OREZZA

Eau minérale ferrugineuse, acidule, gazeuse, la plus riche en fer et en acide carbonique des eaux connues. Cette eau est sans rivale dans le traitement des

GASTRALGIES — FIEVRES — CHLOROSÉS — ANÉMIE

et toutes les maladies provenant de

L'APPAUVRISSMENT DU SANG

Se vend chez tous les marchands d'Eaux et pharmaciens.

DREYFUS FRÈRES & Co
DE PARIS
21, BOULEVARD HAUSSMANN,
Concessionnaires du

GUANO DU PEROU

Loi du 11 Novembre 1869
Déposé

GUANO DISSOUS DU PEROU

Convention du 13 Avril 1874
Déposé

DÉPÔTS EN FRANCE

Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et Co.
Brest, chez M. E. VINCENT.
Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et Co.
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.
Dunkerque, MM. C. BOURDON et Co.
Hâvre, chez M. E. FICQUEL.
Landernau, chez M. E. VINCENT.
La Rochelle, DORIGNY, FAUSTIN et Co.
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.
Marseille, chez MM. A.-G. BOYÉ et Co.
Melun, chez M. LE BARRE.
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN.
St-Nazaire, MM. JAMONT et HUARD.

LA NATIONALE

Compagnie d'Assurances sur la Vie
ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT
ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18
Anciennement Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE : 138 MILLIONS

Constitution immédiate d'un Capital payable au décès de l'Assuré
PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE
Participation dans les bénéfices de la Compagnie.

Augmentation du Revenu PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie..... 37,635,076 fr.

Arrérages payés aux Rentiers..... 141,416,291 fr.

Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière..... 14,408,052 fr.

S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénéch, à Cahors; Puel, à Figeac; Lacambre, à Gourdon; Bap^{te} Planion, à Souillac.

CAFÉ DES GOURMETS

TOUTES LES BOITES DOIVENT ÊTRE SCÉLÉES PAR UNE BANDE PORTANT LE NOM :

TREBUCIEN & FILS

Se défier des Fraudes DANS LES BOITES OUVERTES POUR DÉTAILLER



ARÔME CONCENTRÉ ÉCONOMIE ET FORCE
PRIX DE LA BOITE 1 fr 85c

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

LE MONITEUR des VALEURS A LOTS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Propriété de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT (Société anonyme) au capital de UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS

Siège social, 46, rue Laffitte, Paris.

1^{er} PRANG Publie immédiatement et exactement par la liste officielle des tirages de toutes les valeurs.

52^{es} NUMÉROS Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.

On s'abonne à Paris, 46, rue Laffitte.

Nota. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste.

PAPIER WLINSI

Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompt. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, grippe, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples : une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fl^{cs} : 1.50. Se défier des contrefa^{cs}.

OFFRE D'AGENCE

Dans chaque commune de France, pour un article facile pouvant rapporter 1,000 fr. par an, sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGIARD, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants.

1878

ANNUAIRE

STATISTIQUE & ADMINISTRATIF

DU

DÉPARTEMENT DU LOT

PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION DE M. LE PRÉFET

PAR

MM. LES CHEFS DE DIVISION

DE LA PRÉFECTURE.

SE TROUVE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par **GALLIOT**

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle, PARIS.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.